



FSG LAUSANNE-VILLE

PROCES-VERBAL

de la **80^{ème} assemblée générale** de la FSG Lausanne-Ville,
tenue le vendredi 22 mars 2024 à la salle du Bois-Gentil à Lausanne

C'est avec un grand plaisir qu'André Tillmanns voit réuni ici les membres de la société et il souhaite la bienvenue à toutes à tous au nom du comité central de la FSG de Lausanne-Ville dans cette salle du Bois-Gentil à l'occasion de cette assemblée générale.

Il remercie ses collègues du comité central ainsi que les présidents des sections, sur lesquels il a pu compter tout au long de l'exercice de l'année 2023.

Les membres sont priés de signer la liste de présence qui circule dans la salle.

Cette assemblée sera un peu différente des précédentes, car en deuxième partie, nous vous proposerons une nouvelle gestion de la société avec un seul et unique comité, la dissolution des sections actuelles, des nouveaux statuts et des cotisations uniformisées.

Après cette introduction, André Tillmanns, président central annonce ouverte la

80^{ème} Assemblée générale ordinaire de la FSG Lausanne-Ville

Il a le plaisir de saluer les personnes présentes suivantes :

- Madame Sonja Godel, ancienne présidente de la FSG Lausanne-Ville ;
- Messieurs Jean-Claude Desarzens, Norbert Murdter et Laurent Leyvraz, anciens présidents de la FSG Lausanne-Ville.

Malheureusement, plusieurs membres n'ont pas pu répondre positivement à l'invitation de notre assemblée. Certains nous ont adressé un message d'excuse avec des vœux pour cette soirée et pour notre avenir.

Nous avons une pensée émue pour les membres qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu se joindre à cette assemblée. André leur présente ses vœux de prompt rétablissement et se réjouit de les revoir parmi nous dans un avenir proche.

Durant cette assemblée, André prie les membres qui désirent prendre la parole de se lever.

Cette assemblée a été convoquée, conformément à l'article 7 des statuts de notre société.

L'ordre du jour a été publié et n'a suscité aucune réaction.

L'heure de la séparation a sonné plusieurs fois durant l'année écoulée, laissant nos cœurs dans la tristesse et la douleur. Nous tenons, durant quelques instants, à nous associer aux familles et aux proches qui sont dans la peine. Nous leur adressons toute notre sympathie.

1. Désignation des scrutateurs

Officieront comme scrutateurs deux membres de cette assemblée soit :
Véronique Casellini et Jean-Claude Desarzens.
La majorité simple et requise pour les votes de ce soir.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal de la 79^{ème} assemblée générale ordinaire du 17 mars 2023 pouvait être demandé aux membres du comité central et a été publié sur le site internet. Nous n'en donnerons donc pas lecture. A ce jour, il n'a suscité aucune remarque.

Mise en discussion et vote

La parole n'est pas demandée et l'assemblée l'accepte sans oppositions.
André adresse ses remerciements à Véronique Ramel pour la rédaction de ce document.

3. Rapport du comité central et des caisses

Vous allez avoir lecture des rapports suivants :

- Rapport du président ;
- Rapport de la caissière ;
- Rapport de la responsable des membres honneur et honoraire ;
- Rapport de la vérification des comptes.

La mise en discussion et le vote sera faite en un seul bloc après lecture de ces quatre rapports.

Mise en discussion et vote

La parole n'étant pas demandée, les rapports sont votés et acceptés par l'assemblée. André remercie leurs auteurs respectifs.

4. Rapports des sections

André a le plaisir de donner la parole aux présidents de chaque section, handball, féminine, hommes, jeunesse et multi jeux, pour la lecture de leur dernier rapport.

Mise en discussion et vote

La parole n'étant pas demandée, les rapports sont votés et acceptés par l'assemblée. André remercie leurs auteurs respectifs.

5. Nouvelle structure de la société

André nous présente la nouvelle structure de la société. Le premier changement concerne la section du handball. Après discussions avec le comité du handball, nous avons pris la décision de nous séparer de la section. De ce fait, dès 2024, la section handball ainsi que ses membres ne feront plus partie de la société FSG Lausanne-Ville.

Le comité central a le devoir de gérer et de venir en aide aux sections. Plusieurs sections nous ont avisés durant, l'année 2022, éprouver des difficultés à trouver des personnes pour remplacer plusieurs postes dans leur comité de section. Le comité central a donc décidé de demander à toutes les sections, excepté la section HH, leur dissolution et de regrouper toutes les entités en un seul et unique comité. Les sections Hommes, Féminine, Jeunesse et Multi jeux, ont accepté cette proposition et, lors de leur assemblée respective en 2024, ont voté la dissolution de leur section.

Durant l'année 2023, une commission des finances a été mise en place, avec tous les caissiers des sections. Celle-ci a fourni un énorme travail pour proposer au comité central un nouveau plan financier. Valérie Guex nous présente le résultat des leurs nombreuses heures de réflexion. Une augmentation des cotisations pour tous les membres de la FSG Lausanne-Ville est proposée pour le premier exercice financier. En effet, plusieurs sections faisaient des pertes depuis 2019 et les charges ont fortement augmenté.

André passe la parole à Laurent Leyvraz pour la présentation des nouveaux statuts. Ces derniers étaient en ligne depuis plusieurs mois sur notre site Internet et n'ont pas suscité de demandes.

Mise en discussion et vote

Après des discussions, sur l'augmentation des cotisations et explications données par Valérie Guex, toutes les modifications sont acceptées à l'unanimité.

6. Démissions et admissions

Composition du nouveau comité

Michel Wiederkehr ne souhaite pas reprendre un poste dans la nouvelle structure. André le remercie pour son travail fourni et toutes les années passées au sein du comité central. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa vie sportive.

Par ailleurs, Gilbert a également souhaité quitter ses fonctions au sein du comité. André le remercie aussi pour tout le travail fourni et toutes les années passées au sein du comité.

Nous savons que nous pouvons compter, sur Michel et Gilbert, pour nous donner un coup de pouce en cas de besoin.

Claudia Del Nostro, quant à elle, a tellement d'heures de présence dans la salle de gymnastique qu'elle ne souhaite pas se représenter au sein du comité.

Pour les autres membres, ces derniers se représentent et acceptent une nouvelle tâche au sein du comité. Pour compléter la nouvelle organisation, nous avons le plaisir de vous présenter de nouvelles personnes, et nous leur souhaitons la bienvenue. Il s'agit de :

- Christine Berney
- Mirko Rizzi
- Lazlo Lakatos
- Marie Guillaume – et dès 2026 – Kloé Wieland

Le nouveau comité se compose comme suit :

Président	André Tillmanns
Vice-Président	Vacant
Commission secrétariat	Véronique Ramel
Commission finance	Muriel Tillmanns / Valérie Guex
Commission communication	Laurent Leyvraz
Commission technique	Bastian Wieland
Commission monitorat	Marie Guillaume
Commission manifestations	Mirko Rizzi / Lazlo Lakatos
Commission logistique	Christine Berney

Responsable des HH : Annelise Desarzens

Commission de vérification des comptes

En 2023, la commission de vérification était composée comme suit : Norbert Murdter, rapporteur, Pascale Bieri, 1^{er} vérificatrice

Il est d'usage que le rapporteur quitte la commission et que l'autre membre «remonte» d'un niveau. Dès lors la commission de vérification des comptes se composera pour 2024 de la manière suivante :

Pascale Bieri	Rapporteur
Leslie Chamorro	1 ^{er} vérificatrice
Michel Chevallaz	2 ^{ème} vérificateur

Mise en discussion et vote

La parole n'étant pas demandée, le comité de la société, la responsable des HH et la commission de vérification des comptes sont élus selon présentation.

7. Budget 2024

Valérie Guex nous présente le budget 2024 avec le montant des nouvelles cotisations. Nous prévoyons un budget avec un excédent de charge pour 2024. Nous avons la possibilité pour ce premier exercice avec la nouvelle structure et la santé financière de la société de prévoir un exercice avec un excédent de charges.

Mise en discussion et vote

La parole n'étant pas demandée, le budget est accepté par l'assemblée.
André remercie Valérie Guex et Muriel Tillmanns pour leur travail.

8. Honorariat et titre honorifique

Nous avons la chance d'avoir parmi nous des membres fidèles, qui avec les années reçoivent des titres honorifiques. Cette année, nous avons le plaisir de remettre deux titres de membres honoraires à Paula Cardoso et Imeli Hoznour, pour plus de 15 ans de société, et deux titres de membres honoraires jubilaire à Françoise Ducommun et Danielle Chiesa, pour plus de 50 ans de société.

9. Activités 2024 – 2025

2024 :

Cette année, Kloé Wieland a pris la responsabilité de l'organisation du « Challenge gymnastique et tests » qui aura lieu les 20 et 21 avril 2024 à la salle du Vieux Moulin. André donne la parole à Kloé Wieland pour plus d'informations. Elle nous présente la manifestation et informe qu'elle est encore à la recherche de bénévoles pour cette manifestation. Des feuilles sont mises sur les tables pour les inscriptions.

En 2024, les groupes de notre société prendront part à plusieurs compétitions : Master-Agrès, qualification aux journées test, ainsi qu'à divers concours régionaux. A noter, qu'en 2024, plusieurs groupes participeront à la Fête Romande à Genève. André souhaite que les couleurs de la FSG Lausanne-Ville brillent lors de toutes ces manifestations.

La parole est donnée à Valérie qui s'occupe des bénévoles pour la manifestation des 20 km de Lausanne, qui aura lieu les 27 et 28 avril 2024. Elle nous rappelle qu'en participant comme bénévole, les gymnastes soutiennent financièrement notre société de gymnastique. Des feuilles sont à disposition pour les inscriptions.

En 2024, diverses sorties seront également organisées. André encourage les membres à participer à ces sorties qui auront lieu dans la bonne humeur.

La FSG Lausanne-Ville va aussi participer, avec les autres sociétés de gymnastiques de Lausanne, à l'organisation de l'assemblée générale de la fédération suisse de gymnastique.

Cette année, il n'y aura pas de soirée de gymnastique.

2025 :

En 2025 aura lieu, à Lausanne, la fête fédérale de gymnastique, FFG2025. Lausanne-Ville a pris la responsabilité des concours agrès individuels qui se dérouleront lors du premier week-end, à la salle du Vieux-Moulin.

10. Propositions individuelles

Les propositions devaient parvenir au comité central au plus tard le 22 février 2024. Aucune proposition n'étant parvenue au comité, nous passons au point suivant.

11. Divers et clôture

André tient à remercier Albert Gasser pour sa participation à un grand nombre de manifestations, depuis de nombreuses années et toujours avec sa bonne humeur. A 94 ans, il est toujours présent à nos assemblées générales.

Norbert prend la parole pour remercier André d'avoir mené « de main de maître » la réorganisation de la société, avec l'aide des membres du comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de la 80^{ème} assemblée générale ordinaire de la FSG Lausanne-Ville est levée à 21h45.

Fait à Lausanne, le 22 mars 2024



Président
André Tillmanns



Secrétaire
Véronique Ramel